



Une « ASL GF » pour reconstituer ensemble

X Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le projet Contadour de l'ASL GF « Lure 2050 » sur la commune de Redortiers veut reconstituer une forêt très dégradée lors de chutes de neige en novembre 2019.

Le massif des Fraches, au lieu-dit Contadour à Redortiers, est un massif assez homogène situé entre 1 100 et 1 400 m d'altitude environ. Le paysage local est dominé par le pin sylvestre en peuplement hétérogène et de faible qualité marchande. En novembre 2019, la neige a détruit près de 500 hectares de pins, dans des proportions allant de 40 à 80 % du peuplement.

Pour envisager la reconstitution du massif, treize propriétaires se sont regroupés pour créer en septembre 2020 l'association syndicale libre de gestion forestière (ASL GF) « Lure 2050 ». « *Le but est de construire un projet d'aménagement territorial, respectueux des attentes individuelles et capable de formaliser, hiérarchiser et mettre en cohérence des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, parfois contradictoires* », précisent Luc Poyer (France Nouvelles Énergies) et Gilles Martinez (Avivé), qui pilotent le projet de reconstitution. L'ASL a d'abord animé une concertation qui a duré un an et a mobilisé les parties prenantes locales : la commune, les services de l'État, le CNPF local, le parc du Lubéron, Forêt Méditerranéenne. Cette phase de diagnostic a permis de réaliser un plan simple de gestion concerté pour une surface de 1 431 hectares : une mosaïque de 82 unités de gestion dont la diversité est à préserver. « *Pour répondre à l'enjeu de reconstitution du puits de carbone forestier et aux attentes des propriétaires soucieux de s'inscrire dans une transmission du patrimoine économique, écologique et culturel, le PSG a prévu*

de reboiser en plein 115 hectares de surfaces très impactées, précisent les animateurs. 203 hectares de parcelles moins impactées et de milieux semi-ouverts seront reboisés dans un souci de diversification d'essences et d'enrichissement. » Par ailleurs, le projet Contadour de l'ASL Lure 2050 intègre, outre les perspectives de la restauration du potentiel productif du massif, « *la reconstitution de la biodiversité, des paysages, du patrimoine bâti avec la restauration de fermes traditionnelles et de monuments historiques* », détaille Luc Poyer. Le projet Contadour consacre un important travail d'organisation entre les propriétaires concernés et d'intégration avec les parties prenantes du territoire. « *Au vu de l'importance du projet, nous souhaitons impliquer d'autres partenaires. Nous sommes lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt du plan France Relance, et visons un financement tiers via la labellisation bas carbone*, explique Gilles Martinez. *Le label bas carbone permet de sensibiliser les entreprises, de donner de la crédibilité à nos projets forestiers et d'impliquer des financeurs dans un projet de territoire positif.* » L'organisation collective des propriétaires permet d'accéder aux nécessaires financements publics et privés. Le projet de reboisement s'avère couteux : estimé à un peu moins de 7 000 €/ha alors que les revenus de coupe des bois sinistrés n'ont permis de dégager qu'environ 500 €/ha.

]